

Formation - Contrats de partage de production et accords d'association



CPA-FR-P



Présentiel



3 jours

Cette formation permet aux participants d'acquérir une compréhension approfondie des concepts, mécanismes et clauses des contrats de partage de production et accords d'association

Niveau

Perfectionnement

Public

Professionnels de l'Exploration-Production, négociateurs, juristes appelés à intervenir dans le domaine de l'amont pétrolier et gazier, responsables de sociétés parapétrolières ou des administrations concernées

Objectifs

Les apprenants seront capables de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Identifier et interpréter les principaux concepts, principes et clauses des contrats de partage de production qui lient contractuellement les compagnies pétrolières avec un ministère et/ou une compagnie nationale
- Évaluer la gestion des partenariats d'exploration et de production pétrolière pour trouver et produire des hydrocarbures
- Discuter des aspects pratiques des contrats : identification des problèmes-clés, compréhension des contraintes et dates limites, afin de se familiariser avec le document

Pédagogie & ressources techniques

- Études de cas
- Exercices sur des contrats de partage de production
- Analyse d'extraits de contrats de partage de production
- Analyse d'accords d'association
- Exemples de fiscalité pétrolière

Évaluation des acquis

- Les stagiaires sont évalués au long de la formation au travers de phases applicatives et d'échanges avec le formateur
- Une évaluation à chaud peut également être effectuée en fin de formation et/ou en fin de module par des tests visant à vérifier la compréhension et l'intégration par les apprenants des connaissances correspondant aux objectifs de la formation

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Responsable

Formateur IFP Training, ayant une expertise dans le domaine et formé à des méthodes pédagogiques modernes adaptées aux besoins spécifiques des apprenants issus du milieu professionnel

Programme

CONTRATS DE PARTAGE DE PRODUCTION

1 jour

Introduction :

- Origine, concept et portée des CPP.
- Comparaison du CPP avec d'autres types de contrats.
- Contenu et structure d'un CPP.

Mécanismes du CPP :

- Transfert de propriété entre l'État, le titulaire et l'entrepreneur.
- Recouvrement des coûts pétroliers.
- Composition et répartition du cost oil et du profit oil.
- Bonus, période de grâce fiscale, plafond de recouvrement des coûts, crédit d'investissement.
- Échéancier de cash flows type pour un CPP.

Étude de cas : lecture comparée d'une loi minière et d'un contrat de partage de production (CPP).

PRINCIPALES CLAUSES D'UN CONTRAT PATRIMONIAL

1 jour

Structure générale d'un contrat pétrolier.

Chapitre exploration : durée, engagements, renonciation, données et informations, etc.

Chapitre évaluation : programme d'évaluation, clauses gaz, commercialité, etc.

Chapitre développement : financement, participation de l'État et portage, plan de développement et budgets, unitisation, etc.

Chapitre production : conduite et contrôle des travaux, audit et comptabilité, financement, fiscalité, transport et commercialisation de la production, valorisation des hydrocarbures, règles de l'art, etc.

Clauses générales : cessions et transferts, sole risk, force majeure, local content, protection de l'environnement, règlement des différends et arbitrage, loi applicable, etc.

Conclusion : tendances récentes des contrats et de la fiscalité pétrolière.

Illustration par des exemples tirés de l'actualité.

ACCORDS D'ASSOCIATION

1 jour

Introduction :

- L'objectif des associations et le recours aux Accords d'Association (AA).
- Les rapports entre l'AA et les autres contrats de l'industrie pétrolière.
- Structure de l'AA, définitions et terminologies.

Opérateur : désignation, droits et obligations, responsabilité, démission, révocation.

Partenaires :

- Droits et obligations, responsabilités.
- Comité d'organisation et autres instances.
- Mise en place, pouvoirs et obligations, processus décisionnel, droits de vote, etc.

Étude de cas : discussion autour des principales clauses d'un accord d'association (JOA).

IFP Training est référencé au DataDock. Rapprochez-vous de votre OPCO pour connaître les possibilités de financement de cette formation.
Pour vérifier l'accessibilité de cette formation à une personne en situation de handicap, contactez notre référent à l'adresse suivante :
referent.handicap@ifptraining.com